

Concept et visions de la section vocale du Conservatoire de musique de Lucerne

Andre Grootens, Luzern

Résumé en français

Samedi, 26 octobre 2002, 14.00 h

L'importance de l'enseignement du chant dans les écoles a déjà été soulignée par Kodaly en 1929. Il constate que le niveau atteint actuellement par les élèves est bien en dessous de leurs capacités et que la musique occupe une place dérisoire dans les horaires scolaires. Aujourd'hui, on observe que la situation ne s'est pas améliorée. A. Grootens a observé les faits suivants chez ses élèves :



- on ne chante plus à la maison
- on ne chante plus en classe, en dehors des heures de musique
- les enseignants sont débordés
- seuls les enfants dont les parents ont un rapport étroit avec la musique s'inscrivent au conservatoire de musique
- dans les cours de récréation, les enfants ne savent pas poser leur voix et il s'ensuit des nodules ou d'autres dommages irréparables
- la tessiture des voix d'enfant est de moins en moins étendue
- les modèles parentaux, scolaires et audiovisuels n'apportent pas d'amélioration
- le répertoire de chansons à disposition s'appauvrit
- les enseignants vont puiser dans le répertoire de la musique dite populaire, ce qui influence négativement les voix
- la voix comme instrument n'est pas assez prise en considération
- il n'y a pas assez de collaboration entre les écoles et les écoles de musique

A Lucerne, les enfants et les jeunes ont la possibilité de chanter dans un des nombreux chœurs. Mais il faudrait créer une école du chant. Cette idée existe depuis les années 50, mais elle n'a jamais été réalisée. A. Grootens a développé un concept pour une école de chant à Lucerne :

- Pour toutes les classes d'école enfantines (4-6 ans), une heure par semaine d'éveil musical et de chant
- Pour toutes les classes d'école primaire (6-9 ans), 2 x 45 minutes par semaine de chant
- Des enseignants engagés et formés pour faire travailler les voix d'enfants
- Contenu des leçons : rythmique et respiration en rapport avec la phonation, chant et mouvement, travail de la voix, lecture rythmique et solfège, répertoire de chansons, chant en famille, conseil pour des cours de musique en dehors de l'école
- Possibilités ultérieures au Conservatoire de Lucerne : travail de la voix en groupe ou individuellement, chœur, instrument

- Avantages : découverte du plaisir de faire de la musique, sensibilisation à un instrument ou à la voix, apprentissage de la concentration, santé de l'appareil phonatoire.

En attendant de réaliser ce projet (qui ne peut être introduit dans les écoles faute d'argent), on peut prendre les mesures suivantes : chanter en classe, pas d'obligation de choisir entre art ou musique, musique comme branche obligatoire pour les instituteurs en formation, profiter de l'enthousiasme des enfants...